

**ARRÊTÉ N° ARR\_2023\_1042\_AL\_RD304\_LAMOURA**  
Portant alignement sur une route départementale

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD SAINT-CLAUDE

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- VU** la demande en date du 27 juillet 2023 par laquelle Mesdames Viviane et Adine FOURNIER-MOTTET, domiciliées route des Selmembers 39310 LAMOURA, représentées par le Cabinet Olivier COLIN et Associés, sollicite l'alignement de la Route Départementale n° 304, au droit des parcelles cadastrées section AE n° 155 - 614 (en cours de division) et 690, situées route des Selmembers, commune de LAMOURA hors agglomération,
- VU** le code de la voirie routière et notamment les articles L112-1 et L112-3,
- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3221-4,
- VU** le règlement de voirie départementale du Jura approuvé le 28 mai 2010,
- VU** l'arrêté de délégation permanente de signature en vigueur, consentie à Monsieur le Chef de l'Agence Routière Départementale de Saint-Claude du Conseil Départemental du Jura,
- VU** l'état des lieux,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 Alignement**

Après visite des lieux et matérialisation sur le terrain effectués le 27 juin 2023, la limite du domaine public routier au droit des parcelles susvisées est définie par une ligne reliant les points A – B – C – D et E figurant sur le schéma joint en annexe au présent arrêté.

**ARTICLE 2 Responsabilité**

La limite fixée par le présent arrêté d'alignement ne vaut pas limite de propriété pour le riverain. En cas de travaux sur le domaine départemental public ou privé, ce dernier devra obtenir l'accord préalable du Département. À défaut, il s'expose à des poursuites.

**ARTICLE 3 Formalités d'urbanisme**

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants.

#### **ARTICLE 4 Validité et renouvellement de l'arrêté**

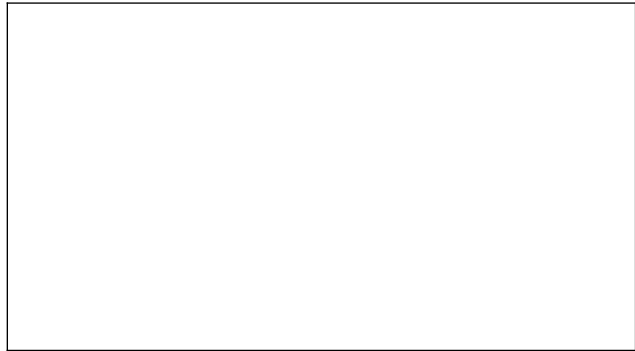
Le présent arrêté devra être utilisé dans le délai de UN an à compter du jour de sa délivrance, sous réserve qu'il ne soit apporté aucune modification des lieux. A défaut, une nouvelle demande d'alignement devra être effectuée.

#### **ARTICLE 5 Recours**

Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de l'Agence Routière Départementale de Saint-Claude, à l'adresse suivante : Z I du Plan d'Acier – 1 rue des Frères Lumière – 39200 SAINT-CLAUDE.

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa notification.

**Signature de l'arrêté par le département**



Diffusion :

Le bénéficiaire pour attribution

Son représentant pour information

La commune de LAMOURA pour information

L'ARD SAINT-CLAUDE pour classement

# SARL "Cabinet Olivier COLIN et Associés"

Successeur de M. ALEXANDRE - Ph. LORGE - J.-P. MICHEL

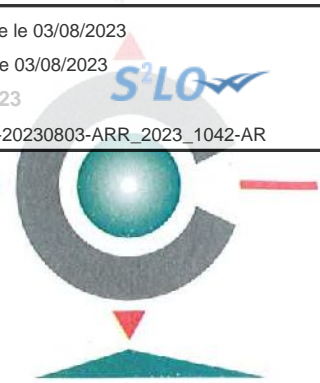
Géomètres-Experts

Envoyé en préfecture le 03/08/2023

Reçu en préfecture le 03/08/2023

Publié le 03-08-2023

ID : 039-223900010-20230803-ARR\_2023\_1042-AR



## Olivier COLIN

Géomètre-Expert D.P.L.G.

Diplômé de l'institut de topométrie

Expert près de la cour d'appel de Besançon et ses tribunaux

## Marie-Laure LOCU-CHARLIER

Géomètre-Expert

Ingénieur de l'Ecole Supérieure des Géomètres Topographes

COURRIER ARRIVÉ LE :

28 JUIL. 2023

ARD SAINT-CLAUDE

## ARD DE SAINT-CLAUDE

M. MEYNIER

1 rue des Frères Lumière

Z.I. Plan d'Acier

39200 SAINT-CLAUDE

## Objet : Remise de documents

Ref. N° de dossier : 220704/

Objet : LAMOURA - Cheminement piéton sur RD304 (Route des Selmembers) : Acquisition Foncière

CHAMPAGNOLE, Le jeudi 27 juillet 2023

Cher Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les documents indiqués ci-dessous.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Olivier COLIN

Qté	Désignation
1	Demande d'alignement avec plan de proposition d'alignement <b>pour suite à donner</b>



**GÉOMÈTRE-EXPERT**

CONSEILLER VALORISER GARANTIR

▲ SARL "Cabinet Olivier COLIN et Associés Géomètres-Experts" au capital de 32 000 Euros ▲

95, rue Ponsar - B.P. 134 - 39304 CHAMPAGNOLE Cedex - Tél. 03 84 52 01 17

Cabinet secondaire : 7, rue du Miroir - 39200 SAINT-CLAUDE - Tél. 03 84 45 01 11

Permanence : 64, Grande Rue - 39600 ARBOIS - Sur rendez-vous - Tél. 03 84 66 33 58

E-mail : contact@colin-associes.fr

SIRET 391 433 646 00059 - N° TVA Intracommunautaire : FR 35 391 433 646 00059



## Olivier COLIN

Géomètre-Expert D.P.L.G.

Diplômé de l'Institut de topométrie

Expert près de la cour d'appel de Besançon et ses tribunaux

## Marie-Laure LOCU-CHARLIER

Géomètre-Expert

Ingénieur de l'École Supérieure des Géomètres Topographes

# Demande d'alignement

M. le Président du Conseil

Suite à la réunion de bornage du 27/06/2023, en présence de M. JC MEYNIER de l'ARD de Saint Claude.

Je, soussigné Olivier COLIN Géomètre-Expert à CHAMPAGNOLE (39300), sollicite pour le compte de :

- **Mmes Viviane et Adine FOURNIER-MOTTET.**

La délivrance d'un arrêté d'alignement sur la RD 304 au droit des propriétés situées :

- **RD 304 - Route des Selmembersgs**
- **LAMOURA « les Selmelbergs »**

et cadastrées

- **AE n° 155, 614 (en cours de division) et 690.**

**Merci de bien vouloir nous confirmer l'alignement de fait, défini sur le plan joint par les droites A-B-C et D-E comme étant la limite de l'alignement individuel.**

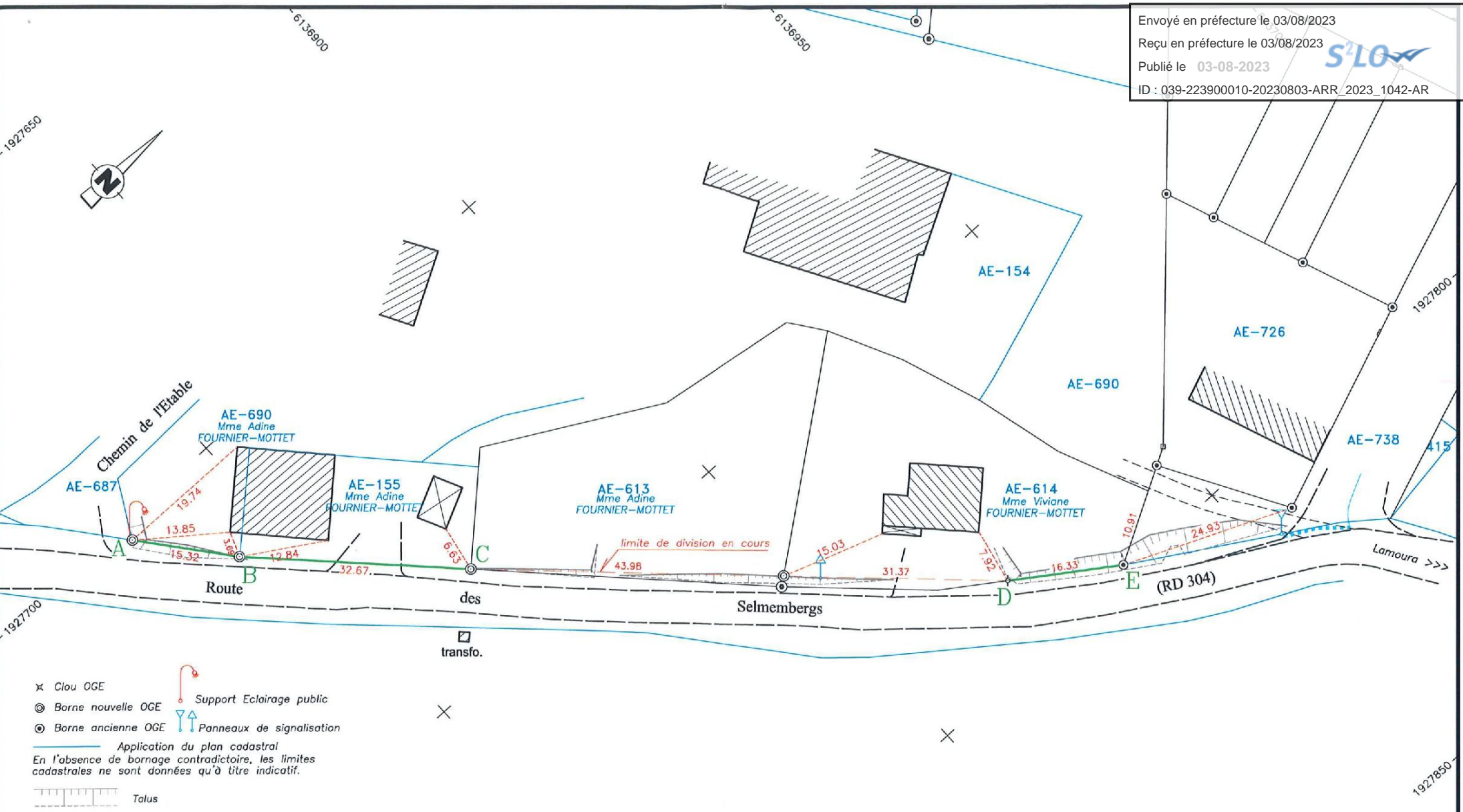
Dans l'attente de votre réponse ;

Je vous prie d'agréer, M. le Président du Conseil, l'expression de mes salutations distinguées.

A Champagnole, le 27/07/2023

Pièce Jointe : un plan Proposition d'Alignement (dossier 220704)





- ✕ Clou OGE
  - ⊙ Borne nouvelle OGE
  - ⊙ Borne ancienne OGE
  - Support Eclairage public
  - ↑↑ Panneaux de signalisation
  - Application du plan cadastral
- En l'absence de bornage contradictoire, les limites cadastrales ne sont données qu'à titre indicatif.
- ▬ Talus

<p><b>LAMOURA</b> Section AE n° 155-614-690 "les Selmembers"</p>	<p><b>Propriétés FOURNIER-MOTTET</b> <b>Route départementale n°304</b> <b>PROPOSITION D'ALIGNEMENT</b></p>
<p>SARL "Cabinet Olivier COLIN et Associés" Géomètres - Experts</p>	<p>Echelle : 1/500</p>
<p>95, Rue Ponsar - 39300 CHAMPAGNOLE Bureau secondaire : 7, Rue du Miroir - 39200 SAINT CLAUDE Permanence : 64, Grande Rue - 39600 ARBOIS Tél : 03.84.52.01.17</p>	<p>27.06.2022      Dossier 220704</p>

— Proposition d'Alignement

Les limites A-B-C et D-E font l'objet d'une demande d'Arrêté d'Alignement

